

Ecole GEO CONDE – Bois de Haye

1^{er} conseil d'école – 7 novembre 2024 18h07

Présents :

- *les parents élus* : Mme Hasselot, Mr Garny, Mme Guth, Mr Martin, Mme Maumy, Mr Brousse, Mme Flamant, Mme Villani, Mr Garny ; Mme Bregolini, Mme Guth, Mme Clément.
- *les représentants de la commune* : Mme Ammary,
- *L'équipe enseignante* : Mme Mébille—Schmitt, Mme Sebti, Mme Georges
Mme Olméta, Mme Aubriet, Mme Zander, Mme Hubert, Mme Béglé

Sont excusés : - Mr Picard, maire de Bois de Haye

- Mr Pereaux, Mr Picard Thomas, représentants de parents d'élèves
- Mme Simonin, Inspectrice

1- Elections des Représentants de Parents d'Elèves

Elections du 11 octobre 2024

75% de participation

12 parents élus (8 titulaires et 4 suppléants) :

Mme Sophie CLEMENT
Mme HASSELOT Lucile
Mr Pierre MARTIN
Mr Julien PEREAUX
Mme Amélie GUTH
Mme Sarah BREGOLINI
Mr Olivier BROUSSE
Mr Matthieu GARNY
Mme Hélène FLAMANT
Mme Lucie VILLANI
Mr Thomas PICARD
Mme Morgane MAUMY BRIGNON

2- Règlement intérieur 2024-2025

Questions sur les goûters :

* les goûters d'anniversaire peuvent être industriels, ou faits maison. Il faut prévenir l'enseignante pour qu'elle s'organise. Chaque classe a son fonctionnement, qui a été présenté en réunion de rentrée. Les enseignantes connaissent les allergies et les problèmes de santé de certains enfants et sont très vigilantes au moment des goûters.

* Concernant les goûters pendant la récréation, il s'agit bien d'une recommandation. Il n'y a pas de goûter en maternelle, et donc il paraissait logique qu'il n'y ait pas de goûter en élémentaire. Un travail sur l'alimentation va être mené dans les classes avec la participation de l'infirmière scolaire.

Le règlement intérieur, ci-joint, est adopté à l'unanimité.

3- Effectifs de rentrée et prévisions :

- Classe de PS de Mme Mebille—Schmitt : 15 élèves
 - Classe de MS de Mme Sebti : 22 élèves
 - Classe de GS de Mme Georges : 18 élèves
 - Classe de CP de Mme OLMETA : 18 élèves
(1 élève inscrite devrait quitter l'école en décembre)
 - Classe de CE1 de Mme AUBRIET : 24 élèves
 - Classe de CE2 de Mme Zander : 20 élèves
 - Classe de CM1 de Mme HUBERT : 21 élèves
 - Classe de CM2 de Mme BEGLE et Mme ANDRE : 27 élèves
- soit 55 élèves en maternelle
- soit 110 élèves en élémentaire

Présence de 2 AESH dans l'école, Mme BOUILLON et Mme BURTIN qui accompagnent 4 élèves au CP, CE1, CE2 et CM2

Effectif total pour l'école primaire en 2024-2025 : 165 élèves

Pour la rentrée 2025, 27 CM2 vont quitter l'école et 8 naissances sont enregistrées sur la commune en 2022, donc potentiellement 8 futurs PS, soit un total de 146 élèves pour 2025-2026

4- Sécurité

Un exercice alerte incendie a été effectué le vendredi 20 septembre. Il y aura 1 autre exercice alerte incendie au 2^{ème} ou au 3^{ème} trimestre.

Un exercice attentat intrusion a eu lieu le lundi 7 octobre.

Tous les exercices se sont déroulés sans difficulté notable.

Un exercice de confinement est prévu le lundi 25 novembre.

L'école est en plan vigipirate renforcé. L'identité de chaque personne rentrant dans l'école doit pouvoir être vérifiée ainsi que les sacs.

5- Protocole PHARE (lutte contre le harcèlement scolaire) :

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'École, « Phare », dote les écoles élémentaires et les établissements scolaires d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves fondé autour de 5 piliers :

1. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
2. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
3. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
4. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
5. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté.

Présentation du protocole PHARE à tous les parents lors des réunions de rentrée :

- Engagement de l'école
- Formation des personnels
- Information aux familles
- Travail de prévention en classe : 10h de sensibilisation, journée nationale « non au harcèlement », grille d'autoévaluation des élèves de CE2, CM1 et CM2

A cela, s'ajoutera un travail collectif consacré aux bonnes pratiques numériques.

6- Bilan de la coopérative scolaire :

Au 31 août 2024, le compte de la coopérative scolaire de l'école maternelle affichait 1879.09 euros, celui de l'école élémentaire 4681,36€.

Avec la fusion des 2 écoles, les 2 coopératives vont être rassemblées.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des familles pour la participation à la coopérative, Cette somme servira tout au long de l'année à financer des sorties, des spectacles, des abonnements, et du matériel divers. Il participe aussi aux événements comme la fabrication des goûters d'anniversaire, la journée crêpes ou le petit déjeuner allemand.

7-Evaluations nationales

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé les évaluations nationales dès le 9 septembre (en mathématiques et français)

L'ensemble des familles a reçu la restitution des résultats de son enfant. Les familles des élèves à besoins ou fragiles ont été reçues par les enseignantes. Des remédiations ponctuelles ou des adaptations pourront être proposées.

Nous avons reçu un bilan pour chaque classe avec le pourcentage des enfants « fragiles », « à besoin » et « sans besoin » dans chaque domaine avec un comparatif du score avec les autres écoles accueillant un public dont les familles sont issues de mêmes catégories socio professionnelles.

De manière globale, les résultats des évaluations sont bons pour notre école. Des points forts et des points de faibles ont été repérés, pour chaque niveau. Leur analyse fine nous permettra de mettre en place des stratégies de travail pour l'année en cours.

8- Vie de l'école

- **Projet d'école**

Notre école aurait dû faire l'objet d'une évaluation d'école, mais avec la fusion et les travaux à venir, cela représentait un gros chantier, pas forcément pertinent cette année. Ce travail est remis à plus tard, donc cette année, nous poursuivrons le projet d'école commencé en 2019 et allons travailler à un avenant à ce projet.

Les analyses des résultats de nos élèves aux évaluations nationales vont nous permettre de construire cet avenant selon 3 axes :

- Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers de chacun.
- Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements.
- Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite.

- **Projets de l'année :**

- **02/09/24 : Rentrée des CP selon la tradition allemande** : les CM2 ont offert une Schultüte à chaque CP.

- **27/09/24 : Conseil Municipal des Enfants** : la classe de CM1 a élu 4 élèves au conseil municipal d'enfants de Bois de Haye : Eden Mahe, Alice Bourotte de Velaine en Haye ont été élues pour deux ans.

Les 6 élèves de CM1 et CM2 élus au conseil municipal d'enfants liront une lettre de l'association des anciens combattants à l'occasion des cérémonies du 11 novembre

- **15/10/24 : Spectacle « la note de Scott »**, dans le cadre du NJP : une histoire adaptée à tous les âges permettant de parler des déchets, des attitudes à adopter pour garder notre planète propre et de faire de la musique avec des matériaux de récupération.

La coopérative a payé la totalité du spectacle.

- **09/11/24 : Journée NON au harcèlement** : toute l'école a adopté la journée en bleu, des activités variées ont été menées dans toutes les classes sur les thèmes du Vivre Ensemble et du Harcèlement.

Le questionnaire national sera donné aux élèves de CE2, CM1 et CM2 le mardi 12 novembre.

- **18/11/24 : Sortie au collège** : la classe de CM2 se rendra au collège Georges de la Tour à Nancy pour une rencontre sportive en Volley.

La mairie prend en charge le financement du bus.

- **22/11/24 : Sortie culturelle** : les classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se rendront à la salle Jean L'Hôte à Neuves Maisons pour voir un spectacle de danse et de théâtre gestuel : «Deux rien ».

Cette sortie sera financée par la mairie(transport) et la coopérative (spectacle).

- **06/12/24 : Saint Nicolas** rendra visite aux élèves le 6 décembre après-midi avec distribution de brioches, grâce à l'association Les P'tits Loups.

- **Projet culturel européen** : la classe de CP participe au projet « l'arbre de Noël Européen », un échange culturel entre des écoliers de 24 pays d'Europe sur le thème des traditions liées à Noël. Les classes vont s'échanger des décorations que les élèves de CP sont en train de préparer.

- **13/12/24 : Marché de Noël** : vente d'objets fabriqués par les élèves de l'école maternelle, le vendredi 13 décembre à 17h.

Une réunion aura lieu bientôt pour l'organisation.

- **13/12/24 : Permis piéton** : intervention des gendarmes dans les classes de CE1 et CE2,

- « **Oscar et Charlie** » : initiation à la sécurité dans la classe de CP.

- **Les droits, la loi** : intervention des gendarmes en CM1.

- **Projet « Tous éco-citoyens »** : les CM1 et les CM2 sont engagés tout au long de l'année dans le projet avec la CC2T sur les thèmes des déchets, de l'énergie et de la biodiversité. Pour chaque thème, il y aura une intervention en classe et une sortie/visite. La première séance au CM2 a eu lieu ce jour, sur le thème des déchets.

- **Echanges lecture** : entre les GS et les CE2 puis le projet sera poursuivi avec les CE1.

- **Projet jardinage** : la classe de CE2 en partenariat avec une classe de l'IME Sainte Camille.

- **Projet sportif** : les CM1 en partenariat avec une classe de l'IME Sainte Camille

- **Projet Nature** : en mars, les CE2 et les CM1 bénéficieront d'un projet avec la Cité des Paysages sur la protection des amphibiens.

- **Concerts** : toutes les classes de l'école, des PS aux CM2 iront à Nancy, salle Poirel écouter un concert (en janvier et en mars 2025)

- **Carnaval** : le vendredi 7 mars, si c'est compatible avec les travaux à venir.

- **Sorties de fin d'année** : en cours de finalisation.

- **Projet choral à la maternelle** : en cours d'élaboration.

- **Fête de fin d'année** : une date est retenue, le 20 juin, mais aucune certitude sur la possibilité de faire une manifestation et sous quelle forme.

9) Travaux à venir :

- Implantation des bâtiments provisoires : le parking des associations serait peut-être une solution.... En attente des autorisations.

- Début des travaux : comme annoncé lors de la réunion du 18 octobre, ils devraient débiter fin février, début mars, pour l'école élémentaire. Les travaux à l'école maternelle suivront.

. Plusieurs questions sont parvenues aux représentants de parents. Ces derniers ont fait suivre les questions à Mr Husson. La mairie fera un point et donnera des informations sur le bulletin de communal de janvier.

Questions diverses :

- Apprendre à porter secours : Mr Lepoutère n'étant plus sur Velaine en Haye, que devient la formation aux gestes de 1ers secours et le PSC1 ?

→L'équipe s'engage avec la mairie pour que le projet puisse perdurer.

- A la demande des représentants, le compte-rendu du conseil d'école et le règlement seront envoyés par mail à tous les parents de l'école. Il sera aussi consultable sur le site de la mairie. A noter que le règlement intérieur n'est pas à signer.

- Mme Ammari informe que la ruche aux livres sera réparée et elle demande l'aide des parents pour trier et enlever les livres qui ne sont pas destinés ou appropriés aux enfants.

Début de séance : 18h00

Fin de séance 20h04

La secrétaire de séance :

Annick Olméta

La directrice :

Isabelle Béglé